

[Français]

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE QUE LES RÉGLEMENTS SOIENT PLUS HUMAINS

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre responsable de l'assurance-chômage.

Étant donné que plusieurs fonctionnaires de cette Commission agissent d'une façon honteuse à l'égard des prestataires de l'assurance-chômage en leur faisant signer, par exemple, des déclarations et en leur réclamant par la suite des montants sur une longue période et que de plus certains gens qui, pour recevoir leurs prestations, des droits qui sont acquis, doivent payer à un médecin jusqu'à \$20 par lettre pour obtenir ces prestations, j'aimerais savoir si le ministre peut dire à la Chambre s'il entend donner des directives plus humaines relativement à l'application de cette loi?

● (1150)

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pense qu'à quelques rares exceptions près, les employés de la Commission ont tout à fait respecté les dispositions de la loi et qu'ils n'ont nullement agi de manière inhumaine ou honteuse. Je n'aime pas ces critiques et ces insinuations. Pour ce qui est du contrôle des paiements de prestations d'assurance-chômage, je le juge nécessaire au maintien de l'intégrité du régime. On ne fait plus signer de déclarations comme moyen de contrôler les prestations versées depuis trois ou quatre mois; cela a été expliqué au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration. Je me renseignerai volontiers sur d'autres activités de la Commission si le député a des questions précises à poser.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE À SYDNEY—LA REQUÊTE DU CONSEIL MUNICIPAL—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre est au courant d'un rapport émanant du service de la protection de l'environnement qui révèle que les déchets de l'aciérie de Sydney qui se jettent dans le port de Sydney contiennent cent fois plus de matières polluantes que ne le permettent les normes américaines. Je demanderai au ministre si elle a reçu une résolution du conseil municipal de Sydney faisant état de sept recommandations émanant d'une étude épidémiologique effectuée à Sydney. Si oui, va-t-elle accéder à la demande du conseil municipal?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu et je n'ai donc pas sous la main les résolutions du conseil d'hygiène de Sydney, mais je sais qu'il y a un bon moment qu'on se préoccupe du problème de la pollution de l'air dans cette région. Les fonctionnaires de mon ministère ont rencontré les représentants de cet organisme en vue de réexaminer la situation à Sydney. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et mon propre ministère sont en train d'effectuer une étude épidémiologique en vue d'essayer d'établir si la pollution de l'air dans la région peut nuire à

Questions orales

la santé. Quand nous aurons reçu le rapport de cette étude, nous sommes disposés à prendre toutes les mesures que nous permet la loi actuelle. Nous devons d'abord prouver qu'il y a danger pour la santé. Cependant, en se fondant sur la nouvelle loi des contaminants et certaines autres mesures législatives, et si je puis régler la question des compétences fédérales et provinciales, peut-être que tous les niveaux de gouvernement pourraient essayer de faire quelque chose pour résoudre ce problème, qui est très important.

* * *

L'HABITATION

LES IMMEUBLES À DIVIDENDES LIMITÉES—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES HAUSSES DE LOYERS DANS LE GRAND OTTAWA

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Elle renvoie à une question que je lui ai adressée le 1^{er} décembre, à la suite de laquelle le ministre a répondu qu'il accepterait d'examiner les circonstances relatives aux augmentations de loyer qui ont été proposées pour les logements à loyer modique sous contrôle fédéral dans la région de la Capitale nationale. A-t-il eu l'occasion de se renseigner et pourrait-il faire une déclaration à la Chambre en réponse à ma question?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): J'ai essayé de me renseigner, monsieur l'Orateur, mais on ne m'a pas encore fourni de réponse. Malheureusement j'ai été absent ces jours-ci. La réponse est peut-être dans mes dossiers, mais je préférerais faire un rapport complet.

M. Baker (Grenville-Carleton): Au cours de cet échange, j'ai demandé au ministre des Finances s'il voudrait examiner la position de la SCHL en termes des logements à prix modique financés par le gouvernement fédéral comme élément du programme de restrictions et le ministre s'est engagé à me répondre. Aurait-il l'obligeance de demander à son collègue s'il voudrait aussi donner une réponse précise à la question au sujet des HLM?

M. Danson: Oui, monsieur l'Orateur, je vais me renseigner sur ces deux questions.

* * *

LA SANTÉ

LES MESURES ANTICONJUGALES PRISES PAR L'HYDRO-QUÉBEC DANS LES CHANTIERS

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, vous permettez que je m'adresse à son secrétaire parlementaire. Puisque le gouvernement fédéral se doit de se préoccuper du bien-être physique et mental des Canadiens et étant donné le désir de la majorité des Canadiens de préserver l'intégrité de la cellule familiale, le gouvernement ferme-t-il les yeux sur les mesures prises dans les chantiers de l'Hydro-Québec obligeant maris et femmes à dormir dans des logements séparés, et si le gouvernement n'approuve pas cette mesure, comment entend-il s'y opposer?